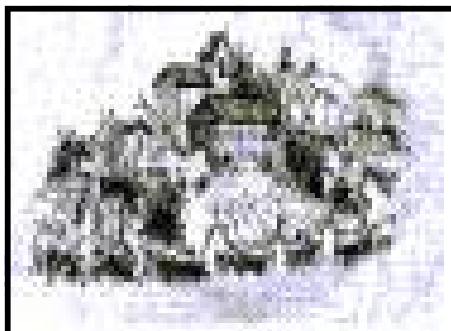


# Le petit saint-montais

Si la tourterelle gratte  
sans faire attention,  
elle partira avec une  
patte en moins.

Proverbe africain



Trimestriel  
Foyer Rural  
SAINT-MONT  
N° 38  
Hiver 2004/2005

## Éditorial

Les années se suivent, ne se ressemblent pas mais se terminent toujours le 31 décembre.

Une lapalissade, me direz-vous ? Certes, mais au-delà de ce simple constat, il faut avouer que les activités ne manquent pas à Saint-Mont.

Alors que faut-il nous souhaiter pour 2005 ?

- un réveillon réussi avec plein d'ambiance,
- une fête du vin connaissant un succès quasi national,
- des repas pantagruéliques (Comité des Fêtes, Chasse, Pêche),
- des associations dynamiques et pleines de projet,
- ou tout simplement se reposer en lisant le *petit saint-montais*?

En attendant de franchir le cap du nouvel an, laissez-moi vous présenter mes meilleurs vœux pour 2005.

Le Président du Foyer Rural,

**Michel PETIT**

**Achetez votre carte 2004/2005 !**

Elle vous donne droit au *petit saint-montais*. Un membre du foyer vous la proposera ou vous pourrez l'acheter chez Bernadette BOUEILH.

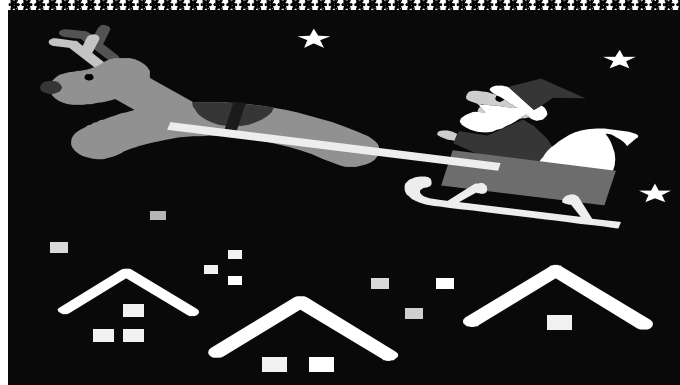
## Au sommaire

Lire, en pages centrales, le programme des festivités, les rubriques locales, les dernières nouvelles du village, les comptes rendus du conseil municipal.....

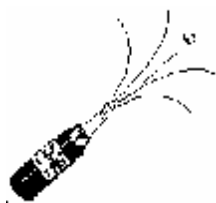
## Après Halloween,



## Joyeuses fêtes



## Vœux du maire



Le maire vous présentera ses vœux au foyer, à partir de 15h00, le :

**Dimanche 9 janvier 2005.**

Vous êtes tous cordialement invités.



Le changement d'année se fête, bien sûr, à **SAINT-MONT !**

# La vie du village

## Nouvelles en bref de A à Z

**A**ctions sociales : il est temps de faire le point sur l'année. L'association des actions sociales de Saint-Mont tiendra son assemblée générale le :

Vendredi 7 janvier 2005, 20h30

Le conseil d'administration, le maire de la commune et les trois adjoints sont invités pour écouter le compte rendu moral, approuver le compte rendu financier et réfléchir aux futures actions de l'association. Un pot de l'amitié clôturera cette A.G.O.

**C**ollectif des citoyens: Après de nombreuses lettres, de nombreuses pétitions, les autorités publiques ont pris conscience « des nuisances provoquées par la distillerie » (extrait de la lettre du Préfet). Un nouvel arrêté préfectoral est en vigueur mais il ne répond toujours pas à nos attentes :

- la chaudière pollue-t-elle ? Quels contrôles effectuer pour le vérifier ?
  - quel est l'origine du noircissement observé sur les bâtiments, les végétaux ? Pourquoi ne fait-on pas d'analyses pour le vérifier ?
- Restons vigilants et une réunion sera programmée dès que nous recevrons d'autres nouvelles.

**E**au: c'est fini. Saint-Mont n'est plus une régie autonome. A compter du 1er janvier 2005, c'est le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de RISCLE qui gèrera entière-

ment la production et la distribution de l'eau. Pour tout problème, il vous faut dorénavant téléphoner au :

**05 62 69 84 22**

Il est inutile de téléphoner à la mairie.

**L**igne Haut Débit: Du nouveau dans l'équipement Haut Débit grâce à l'action de la Communauté des Communes des Monts et Vallée de l'Adour (CCMVA). Suite au projet d'équipement présenté par la CCMVA au Préfet de Région et qui prévoyait une liaison sans fil (Wi-Max), France Télécom réviserait sa politique et envisagerait de connecter Saint-Mont à l'ADSL (via le central téléphonique) avant la fin 2006 (les bruits courent d'une connexion réalisée en septembre 2005 mais chut ! On vous tiendra au courant).

**P**oubelles : Le maire est en colère et il a raison. Le manque de civisme de certains de nos concitoyens laisse Saint-Mont dans un état de saleté dont on se passerait. Pourtant, il suffit d'appliquer quelques règles simples :

- déposer les sacs de déchets dans les containers de notre zone d'habitation,
- ne pas les déposer longtemps avant le passage du camion (les stocker à domicile),
- ne pas utiliser les containers quand le foyer bénéficie du ramassage porte à porte.

Pour permettre à chacun d'accomplir un geste **citoyen**, voici le rappel du passage des camions (par quartier):

Cos et Boutillet : **Vendredi** - Ordures Ménagères (OM) et déchets à recycler (DR)

Village : **Jeudi** : DR - **Vendredi** : OM.

Thombille et Peyran : **Mercredi** : OM -

# Les nouvelles du village

## Les arts se dévoilent

Du 12 au 28 juillet, les ateliers et spectacles « Sous les Toiles » se baladaient dans les landes et le Gers. Au programme : ombres chinoises, environnement (recyclage du papier), théâtre, sons africains, taumachie, nature, cirque, culture tzigane, arts plastiques, marionnettes.

Des villes et des villages accueillent ce spectacle : Ville-neuve de Marsan, Riscle, Toulouse, Le Houga, Sainte Foy, Saint Mont, Lannux, Bernède, Bahus Soubiran, Eugénie les Bains, Grenade sur Adour, Maurrin, Bascons.

Chaque endroit avait son thème ; les journées débutaient le matin de 10h à 12h avec un atelier ou initiation ; de 15h à 17h, spectacle ou démonstration et en soirée diffusion d'un film.

Ce projet est à l'initiative de 3 jeunes : Anna-Paule PRUILHO, Cyril RAMAZEILLES et Sébastien STAUFFER; il a été subventionné par le conseil général, la Direction Départementale de la Jeunesse et du Sport ainsi que par une quarantaine d'associations.

Le 20 juillet, « Sous les Toiles » faisait halte à St Mont. Le thème de la journée était les ombres chinoises. Quelques enfants et adultes étaient présents à 10 h. L'atelier commençait avec la création de marionnettes : oiseau de feu, cheval, ours, petite fille ; il suffisait de les reproduire sur du papier d'après différents gabarits, de les découper, de les peindre et de les assembler. Les enfants étaient très heureux de participer à ces tra-

vaux et très captivés.

L'après-midi, le rendez vous était prévu pour 15 h, nous n'étions hélas que 5 St Montais pour assister au spectacle (qui aurait du attirer beaucoup plus de monde, surtout les enfants !!!), et ce fut un moment très agréable ; installés sur la scène sur des couvertures ou des chaises, comme pour une séance privée. Le soir, à 21 h, avait lieu la diffusion d'un film « Princes et princesses » de Michel Ocelot, quelques Saint-Montais étaient là pour assister à la soirée qui fut très appréciée.

Malgré le désintérêt des Saint-Montais pour cette manifesta-

tion, surtout pour ces jeunes qui organisaient ces journées bénévolement pendant leurs vacances, les quelques personnes que nous étions à avoir participer, avons passé un très bon moment. Le surlendemain, nous sommes allés à Bernède, où le thème de la journée était le cirque. Là quelle surprise de voir la participation d'une vingtaine d'enfants. L'atelier débutait sur la peinture d'une fresque sur le cirque avec la participation de tous. Ensuite, le groupe était divisé en deux. Le premier s'initiait à manier le diabolo, à jongler avec des balles ainsi qu'à faire tourner les assiettes chinoises. Le second groupe tentait de maîtriser l'équilibre sur des plots ainsi que sur la grande boule ; s'essayait au trampoline. Cette découverte du cirque était assurée par Cirque Adour de Ju Belloc. Tous les enfants rayonnaient de joie et de bonheur pour tous ces jeux. L'après midi la première heure continuait sur l'initiation du jonglage, les assiettes chinoises, le trampoline. Puis eu lieu une démonstration donnée par Cirque Adour. Au menu : acrobaties, jonglages avec massues à deux. Que du bonheur ! Ce fut un régal.



tion, surtout pour ces jeunes qui organisaient ces journées bénévolement pendant leurs vacances, les quelques personnes que nous étions à avoir participer, avons passé un très bon moment.

Le surlendemain, nous sommes allés à Bernède, où le thème de la journée était le cirque. Là quelle surprise de voir la participation d'une vingtaine d'enfants. L'atelier débutait sur la peinture d'une fresque sur le cirque avec la participation de tous. Ensuite, le groupe était divisé en deux. Le premier s'initiait à manier le diabolo, à jongler avec des

**Merci à Anna Paule, Cyril et Sébastien pour leur gentillesse, leur attention auprès des enfants et leur bonne humeur. Un très grand merci pour leur initiative !**

Fabrice COURTADE

## Saint-Sylvestre

Venez fêter 2005 au foyer de SAINT-MONT.

Avec sa formule tout compris, venez vous amuser de 21h00 jusqu'à l'aube. **A l'heure où nous imprimons, il n'y a plus de places disponibles.**

Le foyer organise pendant la période des fêtes le concours de la maison la mieux décorée. Ornez votre maison de guirlandes lumineuses, de décorations en tout genre .... Un jury passera le soir (entre le 25 et le 31) vers 18 heures et photographiera les maisons les mieux décorées. Un carton de vin est à gagner mais c'est surtout une façon d'embellir le village.

## COMITE DES FETES

### Président :

- Sonia LABARBE

### Vice-Présidents :

- Dominique MAZOYER

- Thierry LABRUFFE

- Jérôme COURTADE

- Jean-Pierre JEGUN

- Arnaud LAPORTE

### Secrétaire :

- Murielle RENAUD

### Secrétaire-adjoint :

- Nathalie HARDUYA

### Trésorier :

- Fabrice COURTADE

### Trésorier-adjoint :

En 2004 / 2005

## FOYER RURAL

### Président :

- Michel PETIT

### Vice-Présidents :

- Sandrine COUTURE

- Fabrice CORTADE

### Secrétaire :

- Murielle RENAUD

### Secrétaire-adjoint :

- Josette COURTADE

### Trésorier :

- Guy FEUGERES

### Trésorier-adjoint :

- Arnaud LAPORTE

## Fête du Saint-Mont

Les associations se sont réunies ce vendredi 19 novembre 2004 à la maison des associations. Il s'agissait d'arrêter le programme de cette grande manifestation qui doit se tenir les :

**18, 19 et 20 mars 2005.**

Les grandes lignes de ce rendez-vous incontournable des amoureux du vin et de la région restent identiques. Le vendredi est réservé aux scolaires, les samedi et dimanche sont des journées grand public. Pour cela, le foyer a décidé de mettre les bouchées doubles et de tirer les leçons de la fête du vin 2004 qui, rappelons-le, a été un véritable succès.

Les déguisements sont toujours d'actualité et il est demandé à tous les saint-montais de contacter l'équipe des « cousettes » le jeudi de 10h00 à 12h00 à la maison des associations. Il faut que ce village vive pendant deux jours à l'heure moyenâgeuse. Il a été décidé :

4

**SAMEDI :**

Animation dans les rues

du village, spectacle organisé par la Cave. Repas servi le midi (un seul menu) dans deux points différents :

- promenade et rues du village
- Foyer

Il s'agira sûrement d'un repas à base de canard et les équipes seront organisées sur ces deux points de restauration. La cuisine sera effectuée à la maison du syndicat et les précautions d'hygiène seront prises.

Le soir, le traditionnel repas avec animation musicale sera servi au foyer.

### DIMANCHE :

Vide grenier réservé à des exposants de la région non professionnels sera organisé dans les rues du village. Un repas (daube de canard ?) sera servi le midi au village et au foyer. Là encore, les gens auront le choix du lieu du repas

Il faut noter que pendant ces deux jours, le village sera interdit à la circulation automobile de 8h00 à 19h00.

## Appel aux saint-montaises et aux saint montais

Peut-être, êtes-vous en possession de documents portant témoignage de la vie et de ce qu'était SAINT-MONT au siècle dernier... : Photos, cartes postales...articles de presse... ?

Pouvez-vous nous confier ces précieux objets du passé, nous les copierons pour les stocker dans une base d'archives sur l'ordinateur du Foyer Rural. Ils pourront être utiles, par exemple, pour illustrer le *petit saint-montais*, pour composer une exposition photos et documents lors de la Fête du Vin, pour un spectacle de diaporamas...

Déjà, Marie Terré, fidèle adhérente entre tous, nous a confié de nombreux articles de presse... Vous pouvez prendre contact avec :

Régine CHAPEL  
ou Guy FEUGERE  
au : 05 62 69 65 34

**Prochaine réunion :**  
**Vendredi 14 janvier 2005, 20h30**

# En direct du conseil municipal

Lundi 27 septembre 2004

Etaient excusés et absents à la réunion : Josette Courtade, Nathalie Laporte et Michel Petit.

**Presbytère** : La proposition de M. Bayonnette est retenue pour la réhabilitation du bâtiment. Ce dernier assurera la mise en place du projet ainsi que l'appel d'offres aux entreprises et le suivi des travaux. Le conseil délibère à l'unanimité afin qu'une demande d'aide dans le cadre des Palulos et de la réserve parlementaire soit réalisée afin de financer ce projet.

**Lotissement** : Des demandes ont été présentées pour réserver une parcelle du lotissement. Une personne est sûre et souhaite le lot N° 6, deux autres réfléchissent pour le lot N° 7. Le conseil délègue Monsieur le Maire afin de signer tous documents concernant la vente.

**Eclairage public** : Suite à la demande du conseil dans sa séance du 16 mars, lequel avait été demandé l'éclairage public derrière le Foyer jusqu'à chez Mme Cardonne, et le quartier du Cos, des devis ont été fait aujourd'hui et en tous les cas le conseil souhaite que les travaux soient fait en 2005.

## **Questions diverses :**

### **Plan de sécurité pour la centrale atomique de Golfech.**

A la demande de la préfecture, un dispositif a été mis en place afin de venir en aide à la population dans la mesure où un incident surviendrait à la centrale de Golfech (distribution de comprimés d'iode). Le plan a été établi par quartier ; la liste des habitants avec le N° de téléphone a été établie et envoyée à la préfecture. Les entreprises seront prévenues par le maire ou ses adjoints (Les Charmettes, Producteurs Plaimont et Vignerons du Saint Mont, Distillerie Chauvet).

### **Communautés des Communes**

Lecture est faite des comptes rendus des dernières séances. M. Tollis, président de la commission voirie, fait état de la prochaine visite de Mme la Sous Préfète pour la révision des statuts de cette structure qui permettrait de réintégrer certains travaux de voirie à la charge des communes ainsi que la nécessité de nommer des suppléants.

### **Voirie**

Mme Descoubet propose qu'un panneau danger soit installé à l'entrée de la Cave où les camions endommagent la chaussée. M. Moratello demande qu'une grille de protection soit mise en place avant d'arriver au presbytère afin d'éviter que des enfants à vélo ne se blessent.

### **Sictom**

Le responsable a donné son accord pour déplacer

les containers du château d'eau au lotissement.

### **Distillerie**

Un arrêté préfectoral a été envoyé à Melle Chauvet le 23 septembre; elle avait un délai de 15 jours

Mercredi 10 novembre 2004

pour faire des observations particulières.

### **Communautés de Communes ;**

Les nouveaux statuts de la Communauté des communes sont adoptés à l'unanimité. La Communauté des Communes est administrée par un conseil constitué de membres désignés par les conseils municipaux. Il convient de prévoir les conditions de désignation des délégués suppléants. Pour la Commune de Saint Mont, les suppléants sont : Jacques Dubos, Josette Courtade et Sébastien Faure.

### **Vide grenier :**

Une demande a été adressée par le président du Foyer, désireux d'organiser un vide grenier pour la Fête du St Mont, le 20 Mars 2005, afin de prendre un arrêté de fermer le haut du village pour pouvoir installer tous ceux qui désireraient participer (uniquement des particuliers). Accord du conseil, la demande sera transmise à la préfecture.

### **Impayés des factures d'eau :**

Après accord du conseil, le percepteur relancera pour la troisième fois ceux qui n'ont pas payé les dernières factures avant poursuite.

### **Réunion avec le SIAEP :**

M. le maire et Sébastien Faure ont assisté à la réunion concernant le rattachement avec le SIAEP de Riscle. Des estimations nous sont présentées. Nous vous adresserons une convention dès qu'elle sera établie, afin que vous preniez connaissance des grands changements qui seront apportés à vos factures dès le premier semestre 2005.

### **Prime au personnel administratif et agent d'entretien :**

Une indemnité d'administration et de technicité avec le coefficient de 3 et une indemnité d'exercice de missions des préfectures avec le coefficient 0.8 seront attribuées à Mme Damblat.

Une indemnité d'administration et de technicité avec le coefficient 2 sera attribué à David Renaud.

## **Questions diverses**

**Ramassage scolaire** : Un car de 28 places est mis en place pour le ramassage scolaire de Saint Mont, Saint Germé et Lelin Lapujolle.

Le Conseil Général ne peut pas en financer un plus grand : **coût 9000 €** Avec le car de 28 places, la nécessité de prendre une personne pour la garde des enfants avant la classe et après la classe : **Coût 4 000 € à la charge de la Communauté des Communes.**

# En direct du conseil municipal (suite)

**Presbytère** : Logement à l'étage : des travaux seront effectués et le loyer sera augmenté.

Investissements :

Montant total 100 200 €

Subventions : 54 % - Autofinancement : 46 %

Un emprunt sera mis en place.

**Eglise** : Une entreprise spécialisée et commanditée par les Beaux Arts est venue remettre 120 tuiles en place. La bordure de l'entrée qui est dangereuse, avec des cailloux et des morceaux de tuiles qui tombent, n'a pas été refaite. C'est un peu dommage. Il faudrait peut-être se mobiliser afin de faire entendre que c'est dangereux.

**Nous avons de la chance d'avoir une belle église qui est très visitée. Il faudrait quand même réaménager les abords afin de rendre ce site encore plus agréable. Il suffit de passer un après-midi en haut pour voir comment les visiteurs sont intéressés par ce village qui se trouve dans de nombreux guides.**

Mardi 8 décembre 2004

**Presbytère** Une modification a été apportée au projet initial. Il était envisagé un logement social, mais si nous ajoutons un aménagement pour handicapés, les subventions devraient atteindre 70 %. Le coût supplémentaire est de 5400 €. Le devant de porte sera aménagé afin de faciliter l'entrée des véhicules. Accord du conseil.

**Foyer** Quelques aménagements sont demandés soit :

- Aménagement du parking côté château
- Pièce de la chambre froide sera équipée en étage. Les portes seront faites au garage de Mme BOUEILH, afin de faciliter l'entrée de véhicule
- Une grille sera installée à l'entrée du côté pour éviter que l'eau ne rentre dans le foyer
- Une prise de 380 V et une de 220 V seront installées près du porche
- De nouvelles tables avaient été achetées, donc il sera fait des tréteaux par les bonnes volontés du village (Merci par avance à Serge, Michel, Jean-Marie, ...).
- Une armoire chauffante a été achetée par les associations et sera installée à la cuisine.

Accord du conseil pour tous ces travaux.

**Eclairage public** : Il ira du Foyer jusqu'à chez Grimaud. Les lampadaires seront installés certainement au mois de mars. Deux lampadaires prendront place du silo jusqu'à chez Labarbe. Le lampadaire qui a subi des dommages au lotissement sera remplacé. Les projecteurs qui avaient été volés à l'église seront remplacés. Coût 24 000 € subventionné à 90 % et avec un paiement étalé. Ensuite viendra l'éclairage au quartier du Cos. Accord du conseil.

**Corvées** : Une corvée aura lieu le samedi 18 décembre afin de mettre les lauriers en place au bord de la réserve d'eau au lotissement.

Une autre corvée sera mise en place pendant les vacances de Noël afin de remettre le terrain de tennis en état.

**Eau** Un courrier sera remis à chaque foyer afin de faire connaître la position du conseil municipal à l'adhésion au SIAEP de Riscle. Deux délégués ont été nommés pour le bon fonctionnement de cette entrée au Syndicat : Jacques Dubos, Sébastien Faure.

**Journée des vœux**, elle aura lieu le dimanche 09 janvier 2005.

**Catastrophe naturelle** : Une réunion s'est tenue à Mirande le lundi 6 décembre animée par Monsieur Rispat, suite aux dégâts causés par la canicule de l'été 2003. Certaines communes avaient demandé à être classées en zone de catastrophe naturelle. 237 dossiers ont été rejetés dont le nôtre. Donc les dossiers seront réexaminés. Souhaitons que les ministères concernés donnent une réponse positive.

Josette COURTADE

11 Novembre 2004

**Malgré une journée morose, avec une pluie continue, de nombreux Saint-Montais et Saint-Montaises ont assisté à la cérémonie au monument aux morts pour honorer une nouvelle fois ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Nombreux également étaient les enfants avec un bouquet, accompagnés par leurs parents. Après le discours de Monsieur le Maire, la minute de silence, l'appel des noms de personnes qui sont "Mort pour la France", le dépôt de gerbe et les bouquets des enfants, toute la population étaient conviée à un vin d'honneur.**

Poubelles

**Les poubelles du château d'eau seront déplacées devant le lotissement. Nous demandons à tous les habitants de Saint Mont de faire preuve de civisme. Des containers, il y en a pour tout le monde, les quartiers sont équipés. Déposez vos ordures juste avant le passage du camion (voir en page 2).**



# La vie du village



## CARNET NOIR

Au mois d'août, Bernard RENAUD était terrassé par un malaise cardiaque. Il était à peine âgé de 50 ans. Une nombreuse foule l'accompagnait à la cathédrale de Condom afin d'entourer ses enfants David et Murielle Renaud, sa maman, ses frères et sœurs et leur famille. Nous leur adressons toute notre sympathie et nos condoléances attristées.

Encore une famille durement éprouvée. Fernande Tisiot (née Rollin) est décédée prématurément en Nouvelle-Calédonie et ses obsèques ont eu lieu loin de sa famille. Elle avait décidé de partir travailler avec son mari depuis quelques années déjà. Ils tenaient un restaurant avec leurs enfants. Beaucoup d'entre nous se rappellent de Fernande qui avait travaillé à la Clinique d'Aire-sur-Adour et surtout de sa gentillesse. Nous adressons à son frère Claude, ses sœurs Claudine, Gisèle et Colette et à leur famille nos condoléances les plus sincères.

Nous avons appris avec stupéfaction le décès de Mme Subira. A Robert son mari, ses enfants et à tous ceux que deuil a frappé douloureusement, nous adressons nos sincères condoléances et toute notre sympathie.

Un terrible accident est venu endeuiller la famille de Mme Gaura. Deux de ses petits enfants sont décédés suite à un accident de voiture ; étaient à peine âgés de 20 et 21 ans. Nous partageons son immense douleur et nous lui adressons nos condoléances les plus sincères.

*Si des annonces de deuil, de naissance ou de mariage sont omises, sachez que c'est un oubli. Ne nous en voulez pas, mais, au contraire, veuillez plutôt nous le signaler. Nous assurerons alors la parution dans le prochain petit saint-montais. Merci de votre compréhension.*

## Informations

### TELETHON 2004

Nous avons été invités à y participer avec Saint-Germé et Lelin-Lapujolle. Des associations ont répondu présent. Pour une première fois, c'est pas trop mal, on fera mieux l'an prochain. Une marche était effectuée de Saint-Mont à Saint-Germé. Nous étions une vingtaine de tous âges de 4 à 67 ans. Très sympathiques étaient les bords de l'Adour pendant 1 h 15. En arrivant, la garbure toute chaude nous attendait. Bravo à Saint Germé pour toute l'organisation.

eut-être êtes-vous en possession de documents portant témoignage de la vie et de ce qu'était SAINT-MONT au siècle dernier... : Photos, cartes postales...articles de presse... ?

Pouvez-vous nous confier ces précieux objets du passé, nous les copierons pour les stocker dans une base d'archives sur l'ordinateur du Foyer Rural.

Ils pourront être utiles, par exemple, pour illustrer le « Petit Saint-Montais », pour composer une exposition photos et documents lors de la Fête du Vin, pour un specta-

Retrouvez le petit saint-montais sur la toile :

<http://www.saint-mont.com>

M. de SAINT-MONT nous héberge gratuitement.

**L'inconnu du dernier numéro**

C'était Marcel MORATELLO. Vous étiez 8 à l'avoir reconnu et c'est Natacha DASTE qui a gagné le carton de vin.

**L'inconnu(e) de ce numéro**

Le petit saint-montais vous propose à nouveau de reconnaître cet(te) inconnu(e) de la photo !

Vous avez une idée ? Sur une feuille de papier, écrivez votre nom, prénom et le nom et prénom de la personne reconnue.

Par exemple : Anne ONIME

J'ai reconnu : Brigitte BARDOT

Cherchez bien . Il y a un carton de Saint-Mont à gagner. Le tirage s'effectuera le jour des vœux du maire (dimanche 9 janvier 2005). Déposez vos bulletins dans la boîte à lettres de la mairie, avant le 08/01/2005. Bien sûr, les parents de l'inconnu(e) ne sont pas autorisés à participer au jeu.



**Nuit de la Saint-Sylvestre**

**Mercredi 31 décembre 2004 à 21h00,**  
foyer de SAINT-MONT.

- Feuilleté de foie gras aux pommes et sa salade Saint-Sylvestre
- Filet de perche braisée aux cristophines avec capuccino de crevettes au safran
- Grenadin de veau aux 5 épices, sauce riz de veau avec aumônière de brunoise de légumes, pommes en robe de chambre aux cèpes
- Chemin de verdure et brebis fermier à la confiture de cerises noires
- Duo de douceurs : Framboisier, coulis fruits rouges, Glace au chocolat et crème chaude au coco.

52 € non adhérent
47 € adhérent
37 € adolescent
20 € enfant

*Apéritif, vin, café, champagne, pousse-café compris.*

Ambiance assurée par **Antarès Music**. Feu d'artifice à minuit.

*Les réservations sont arrêtées. Plus de place disponible !*

**Repas de la chasse**

Il aura lieu en janvier ou en février. La société vous informera de la date exacte mais sachez que le gibier sera au rendez-vous.

**Karaoké**

Venez passer un des meilleurs moments de l'année en **février 2005** (date non encore définie).

Vous dégusterez la traditionnelle poule au pot préparée avec brio par Dominique.

Le Comité des Fêtes, organisateur de la soirée, vous contactera par prospectus pour vous indiquer les modalités de réservation. D'ores et déjà

**Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.**

Directeur de la publication :

Le président du Foyer Rural,  
Michel PETIT

Tél : 05 62 69 64 77

Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...

*Imprimé par nos soins*

*Imprimerie Spéciale SAINT-MONT*

**Réunion pour l'organisation de la fête du vin :  
Vendredi 14 janvier 2005, 20h30**